

RENCONTRE AVEC
PAUL MAGNETTE

côté jambes

UNE ÉCOLE À
BELLEVUE



LA CASERNE À
LA PORCELAINE



Poste de Numéro

55

Chaussée de Ulège
5100 Jambes

ces petites choses...



«Travail en cours», 2015.

Depuis une quinzaine d'années, Philippe Luyten utilise le bâton - matériau pauvre, collecté ou récolté ici et là - comme support principal à son travail plastique. L'exposition présente la suite de ce travail mais également le résultat d'autres rencontres : installation, photographies, vidéo, avec comme fil conducteur, ces petites choses qui éveillent le regard, ces moments captés qui nous font retrouver la simplicité de l'instant présent.

JEAN GLIBERT

21/10 > 21/11

On connaît et apprécie particulièrement les nombreuses et toujours remarquables intégrations à l'architecture conçues depuis quarante ans par Jean Glibert (Bruxelles 1938). Cependant, la présente exposition propose uniquement des « Travaux sur papier » : Depuis quelques années, Glibert expérimente dans son atelier les réactions parfois surprenantes et improbables produites par le contact entre divers papiers choisis avec soin (calques, aluminium...) et certains matériaux rarement employés sur de tels supports (couleurs industrielles, utilitaires, vernis, antirouille...) qu'il travaille et retravaille au moyen d'outils tout aussi divers. Contre toute attente, les œuvres qui en résultent nous apparaissent extrêmement subtiles, délicates, souvent ténues, diaphanes, emplies de poésie... Cependant, comme l'indique dans la préface de l'exposition Raymond Balau « quelque chose de l'expérience du bâti imprègne ces dessins-peintures (...) qui sont, d'un point de vue conceptuel, autant d'indications de la rigoureuse diversité du langage plastique de Jean Glibert ».



- éditeur | S.I. Jambes ASBL
Av. Jean Materne, 168
info@sjambes.be
www.sjambes.be | 081/30 22 17
- éditeur responsable
Frédéric Laloux
- crédit photographique
Pierre Bocca, Jean-Claude Bouvier, Aider Aurore asbl, Gary Debuison, André Dubuisson, Guy Focant (SPW), Pietro Genesini, Cédric Milquet, Gérald Riboux, Michael Vermeeren, Ville de Namur



Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sjambes.be

Nous venons de vivre des moments historiques pour la vie de notre localité.

L'inauguration d'une nouvelle école est un moment rare, d'autant plus que l'écrin destiné à nos chères têtes blondes est de l'avis de tous d'une qualité exceptionnelle.

Nous bénéficions également de la nouvelle implantation de la caserne des pompiers, le plus gros investissement de la Ville depuis des décennies. Pour terminer son accessibilité, il y aura le projet de traversée du chemin de fer qui n'est pas encore abouti et qui sera un élément essentiel pour diminuer le temps d'intervention de nos hommes du feu.

Nous avons eu également l'occasion de faire découvrir notre action au premier wallon. Un moment extrêmement convivial

où nous avons pu évoquer les atouts et l'histoire de notre patrimoine local.

Comment ne pas évoquer également le geste de solidarité d'un commerçant auprès d'un collègue sinistré. Ce n'est pas tous les jours que ce type de démarche est réalisé. Nos félicitations pour l'unet bonne reprise pour l'autre.

Enfin, je me dois de remercier notre nouvelle recrue qui publie son premier article dans la rubrique Art et Patrimoine. Notre nouvelle Présidente du Centre d'archéologie d'Art et d'Histoire de Jambes est motivée pour poursuivre l'animation de la Seigneurie d'Anhaive avec déjà de nombreux projets.

Bonne lecture.

Frédéric Laloux



PEARLE JAMBES
OPTICIENS

Philippe Pater
Opticien - Gérant

Pearle Opticiens a division of
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31
5100 Jambes
Tél. : 081/30.38.18
philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be

Bon de -20%
à l'achat de lunettes
complètes
=
monture +
verres optiques

Non cumulable avec d'autres promotions
Valable jusqu'au 31 octobre 2015

Ouvert :
Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Avenue Jean Materne, 166 • Entrée gratuite
Ouvert du mardi au vendredi de 12h30 à 17h30 et le samedi de 14h à 18h
info@galeriedetour.be • www.galeriedetour.be





RENCONTRE AVEC LE COLONEL PIERRE BOCCA COMMANDANT DE LA ZONE DE SECOURS NAGE

(NAMUR-ANDENNE-GEMBLoux-EGHEZÉE)

Mon Colonel, le Coté Jambes vous remercie de bien vouloir lui accorder cet entretien afin de permettre aux habitants de Jambes, dont vous êtes devenu avec vos équipes les « voisins », de mieux connaître les services qui sont sous votre tutelle.

En quelques mots, décrivez-nous votre personnalité.

Après l'Institut Saint-Louis de Namur, j'ai fait des études à Bruxelles et obtenu un diplôme d'ingénieur industriel. C'est en répondant à une annonce que je suis entré au Service Incendie à Namur en 1994.

Après avoir connu les différents grades, dont celui de sous-lieutenant et, suite au départ à la retraite du Commandant Jean-Paul Charlier en 2014, je suis devenu Colonel et commandant à l'âge de 44 ans.

Vous voici dans votre nouvelle caserne, qu'en pensez-vous ?

Nous avons recherché avant tout un lieu où la fonctionnalité était primordiale ; Namur, ancienne boulangerie militaire devenant vétuste.

Dans cette nouvelle caserne, tout est prévu et étudié pour mettre la modernité au service des besoins. Il y a plusieurs zones : au rez-de-chaussée, elle est destinée au

personnel, au premier étage au service administratif et au deuxième étage les chambres et les salles de sport

Cette situation permet un meilleur équilibre de fonctionnement.

Les riverains et les habitants n'ont pas été oubliés, car deux tonalités de sirène équipent tous nos véhicules, une de jour et une de nuit.

La sirène est utilisée uniquement lorsque la circulation est difficile et les sorties de véhicules se font uniquement par la Chaussée de Liège, où des feux de signalisation sont placés afin de permettre un départ plus rapide vers le lieu de sinistre.

Votre caserne fonctionne bien, quel est votre secret ?

Il y a quatre départements qui se répartissent comme suit :

Celui du service incendie, des ambulanciers, de la logistique et de l'administratif et du dispatching, (la permanence téléphonique qui répartit les différents appels).

Les pompiers professionnels travaillent 24 heures et bénéficient ensuite de 48 heures de repos.

Les pompiers volontaires font des pauses de 12 heures et renforcent l'équipe de nuit.

Ils sont régulièrement à l'entraînement en dehors des interventions. Une

vingtaine de pompiers/ambulanciers sont disponibles 24h/24.

Avec un tel outil, avez-vous des objectifs ? Pouvez-vous nous les décrire ?

Communiquer avec les autres casernes de la zone «NAGE (Namur Andenne Gembloux et Eghezée)» et travailler en réseau, nous permettra d'être plus complémentaires en hommes et matériels et facilitera ainsi l'accès à l'intervention sans oublier le facteur primordial « la rapidité ». L'autre objectif est de développer la prévention tant chez les gens que dans le milieu scolaire.

Quels conseils donneriez-vous aux habitants pour éviter les risques d'incendie ?

Les conseils pourraient être nombreux, mais il faut retenir, qu'il est nécessaire de disposer de détecteurs de fumée obligatoires, mais attention, n'oubliez pas de remplacer les piles dès que celles-ci sont défectueuses. Pour chaque habitation, une

couverture extinctrice et un extincteur sont les bienvenus.

Enfin, pour toute urgence, il faut appeler le 112.

À retenir : les 10 et 11 octobre les traditionnelles portes ouvertes

À savoir :

La caserne des pompiers de Namur cela représente :

1. Le personnel
 - 114 pompiers et ambulanciers professionnels
 - 8 officiers professionnels et 2 officiers volontaires
 - 24 pompiers volontaires
 - 3 administratifs
2. Le matériel
 - 34 véhicules d'incendie
 - 6 ambulances
3. Les actions
 - 650 missions incendies par an, soit 2 par jour
 - 6.500 interventions ambulances par an, soit 20 par jour
 - 3.000 missions d'intervention hors incendie par an (accident de roulage, sauvetage, etc.)
 - 600 dossiers de prévention par an (permis d'urbanisme, public, privé, etc.)
4. Le budget
 - Le budget annuel s'élève à environ 15 millions d'euros par an, dont 90% en frais de personnel.
 - À noter que le prix moyen d'un élévateur est situé entre 600.000 et 650.000 euros.



Inauguration de la caserne de la zone NAGE le 11 septembre 2015

LE MINISTRE-PRÉSIDENT PAUL MAGNETTE NOUS A REÇUS À L'ÉLYSETTE

Que pensez-vous de l'Élysette, bâtiment historique bien connu des Jambois ?

Je pense d'abord que vous êtes trop modeste en parlant d'un bâtiment « bien connu des Jambois » car la notoriété de la Maison jamboise est désormais bien plus large. L'Élysette, ce n'est pas l'Élysée ou la Maison blanche mais c'est un symbole de plus en plus identifiant du pouvoir wallon, en Wallonie voire en Belgique. Sa présence régulière dans les médias y contribue sans doute beaucoup. À titre personnel, je dirais que c'est un plaisir quotidien de travailler dans ce bâtiment qui tire sa majesté de sa sobriété et sa convivialité de ses dimensions humaines. Comme bureau, comme siège du Conseil des ministres et comme espace de réception de nos invités de marque, cet édifice est à la hauteur de sa fonction, tout en conservant une modestie de bon aloi pour un pouvoir qui se doit d'être proche de la population.

Trouvez-vous que cette implantation, au cœur de la Ville, est un avantage ?

Cela procède d'un ensemble et d'une volonté initiale qui m'apparaît aujourd'hui très heureuse : la volonté d'éviter une

centralisation absolue des instances régionales à Namur et celle d'inscrire le pouvoir politique wallon dans la ville, sur les deux rives du fleuve et dans la trame urbaine. Cela comprend des éléments d'une grande accessibilité, comme la cité administrative de la gare, et cela inclut une intégration dans le maillage urbain voire directement dans d'anciens édifices, réaffectés. C'est aux habitants de le dire mais le mariage me semble heureux, avec un équilibre entre les charges générées et le développement induit par la fonction de capitale. Je dirais que l'intégration au cœur de la ville fait désormais partie de l'identité institutionnelle de la Wallonie, où le « pouvoir » est inscrit dans la Cité et en contact direct avec la population. C'est toute une tradition d'accessibilité directe des élus qui s'incarne finalement dans les briques du Saint-Gilles ou de l'Élysette.

On dit que c'est depuis l'Élysette que l'on a la plus belle vue sur Namur. Quel est votre avis ?

Il y a deux écoles. Depuis les contreforts de la citadelle, on voit tout... sauf la citadelle. Depuis l'Élysette, on voit beaucoup... et la citadelle ! C'est, en effet, un superbe panorama qui se déroule devant les fenêtres de mon bureau, depuis le pont de Jambes jusqu'au Saint-Gilles. Cela permet à l'Exécutif d'avoir un œil sur le Législatif et cela laisse aussi de deviner le confluent. Et pour un Carolo qui a épousé une

Liégeoise, la formule de Bovesse selon laquelle « Namur unit la Sambre et la Meuse à ses pieds et tout le sang wallon y bat comme en un cœur » est plus qu'une simple considération sur la complémentarité des bassins.

Connaissez-vous Jambes et y avez-vous déjà fait quelques pas ?

Je n'ai pas découvert Jambes par la « grande porte » de l'Élysette, j'y ai fait mes premiers pas de ministre, comme locataire d'un plus modeste cabinet de la rue des Brigades d'Irlande. Ce sont des moments qu'on n'oublie pas. Pour le reste, bien sûr, que je connais Jambes, une entité qui a conservé une vie propre, nourrie par ses nombreux commerces et activités, et une mentalité particulière, somme toute assez wallonne, qui cultive la spécificité par-dessous l'unité acquise après près de quarante ans de fusion.

Être Ministre-Président du Gouvernement de la Wallonie, cela représente quoi pour vous ?

Une responsabilité que je prends comme un défi enthousiasmant. Nous allons vivre des années cruciales pour la Wallonie, avec plus de pouvoir que nous n'en avons jamais eu. Dix années de mise en œuvre du Plan Marshall ont remis notre Région sur les rails du redéploiement. Les crises de 2008 et de 2013 ne nous ont pas aidés mais les impulsions sont données et, surtout, nous savons que la méthode est la bonne. Avec le Gouvernement, nous venons donc de l'actualiser, en y intégrant les nouvelles compétences transférées : c'est le Plan Marshall 4.0, pour réussir le redressement de la Wallonie. Être Ministre-Président, c'est servir cet objectif, dans des conditions qui sont loin d'être faciles mais avec des atouts que plus personne ne nie aujourd'hui. J'entends y consacrer toute mon énergie au cours des quatre années à venir.



Avec les nouvelles compétences wallonnes, est-il possible d'envisager de nouvelles constructions d'implantations à Jambes ?

C'est une réflexion qui ne s'improvise pas. La Région a acquis, voici quelques années, des terrains rue de la Dame. C'est une piste. Pour le reste, la réflexion doit être large et participative. Sous l'effet de la sixième réforme de l'État, des choix devront être posés au cours des prochaines années. De par la répartition des fonctions entre les grandes villes, il ne s'agira pas, pour Namur, d'assimiler d'un coup des centaines de fonctionnaires mais le mouvement se poursuit naturellement au fur et à mesure du renforcement des Régions qui s'imposent comme l'institution pivot de notre système fédéral. L'esprit qui a présidé à l'installation de la Wallonie dans sa capitale – et, pour une part importante, à Jambes – doit donc être préservé pour poursuivre une intégration harmonieuse.



Nos publications dans les mains du Ministre-Président





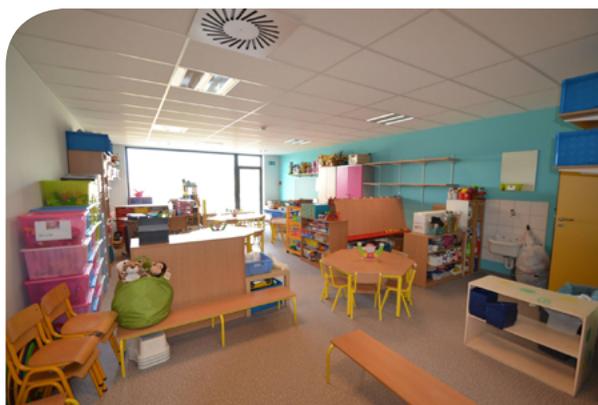
SUR LE PLATEAU DE BELLEVUE UNE NOUVELLE ÉCOLE EST ARRIVÉE !

En début d'année scolaire, 570 élèves des écoles communales d'Erpent village et de Froidebise ont rejoint la nouvelle infrastructure du Plateau de Bellevue

Il aura fallu sept années d'études, de patience et de ténacité pour voir aboutir et réaliser ce projet et quatre pour connaître la réalisation de la nouvelle crèche.

Une délivrance pour les enfants et enseignants qui occupaient depuis de nombreuses années des bâtiments vétustes et devenus inadaptés au fil du temps à l'apprentissage scolaire.

C'est Stéphane Jalhay, le nouveau directeur, qui a l'honneur de mener à bien



le fonctionnement général de cette nouvelle école qu'il qualifie d'outil juste exceptionnel, car fonctionnel et où l'interconnexion est la base prioritaire de la construction sans oublier un lieu de documentation, d'informatique et de livres.

Une particularité pédagogique sera l'immersion totale des jeunes élèves au niveau de la langue : le néerlandais.

Une magnifique réalisation qui permettra aussi aux enseignants de développer leurs actions au profit de leurs écoliers.



LA MAISON CROIX-ROUGE DE JAMBES LANCE UN APPEL AUX VOLONTAIRES

Au numéro 7 de la rue du Trou Perdu à Jambes, une maison de la Croix-Rouge se tient à la disposition des plus démunis pour leur offrir accueil, réconfort, écoute, vêtements, boissons chaudes, couvertures et bien d'autres choses encore ... Elle fonctionne avec des volontaires qui ont décidé de consacrer une partie de leur temps aux personnes à qui la vie ne fait pas de cadeaux. Notre MCR propose divers services sociaux :

- Une buanderie qui assure le nettoyage et le séchage du linge ;
 - Des « consignes », « armoires vestiaires » pour les SDF ;
 - Un service de transport sanitaire (VSL) pour accompagner les gens (qu'ils soient précarisés ou non) dans leurs trajets vers les hôpitaux ou les services de soins ;
 - Un service de location de matériel paramédical.
- Mais pour rendre tous ces services, nous sommes en permanence à la recherche de volontaires.



N'hésitez pas, contactez-nous, rendez-nous visite, pour en parler et mieux vous rendre compte des actions que nous menons.

À retenir : une collaboration entre le BEP et la MCR, au parc à conteneurs de Naninne le 17 octobre prochain ayant pour objectif : une collecte de jouets pour enfants !

Contacts : Gérald RIBOUX - Président
081/30 20 10 - 0478/71 48 41

ANTOINE

HAUTE COUTURE INTÉRIÈRE

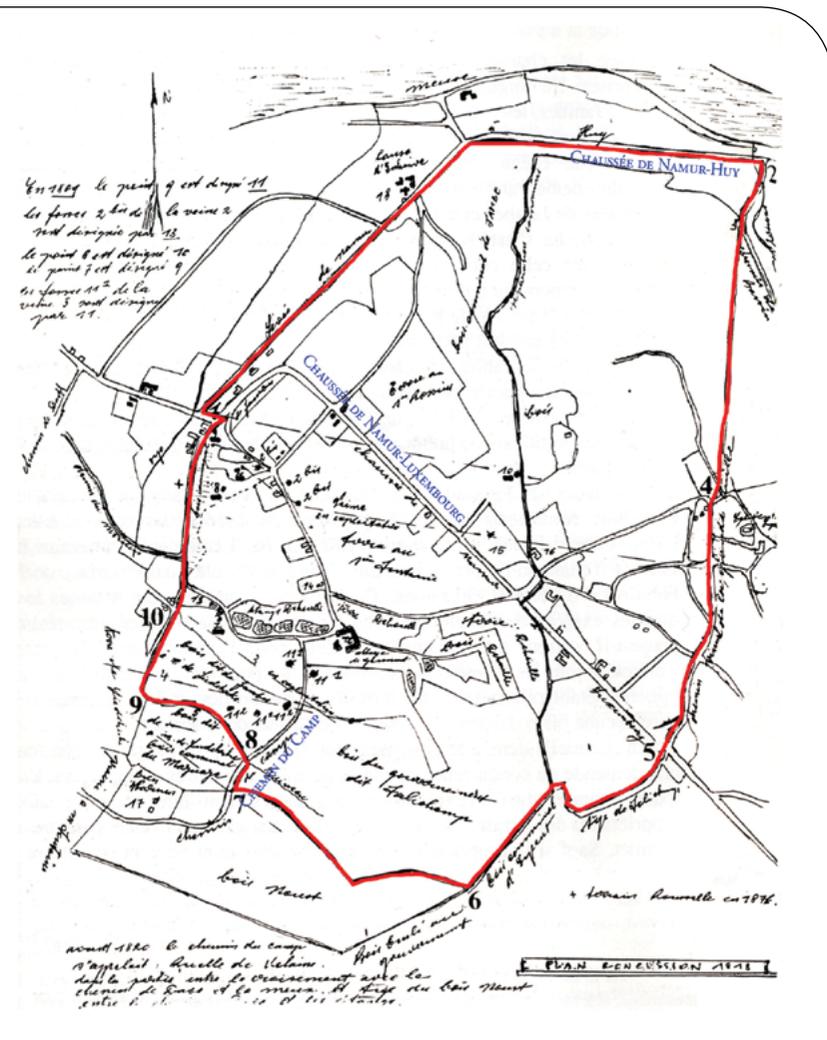


HABILLAGE DES FENÊTRES
REVÊTEMENTS MURAUX EXCLUSIFS

Maison familiale fondée à Jambes le 15 mars 1895

70 AVENUE JEAN MATERNE • 5100 JAMBES
081 30 30 03 • WWW.ANTOINE-DECORATEUR.BE
WWW.FACEBOOK.COM/ANTOINEDECORATEUR

VEINES DE JAMBES ¹



Limites de la concession de Jambes en 1818
Carte extraite de A. Prouveur et A. Jacques, op. cit., p. 38.

À la rencontre des bassins miniers hennuyers et liégeois se situe Namur. Peu le savent, mais les veines de houille affleurent aux abords de la ville. Bien que de faible valeur car il ne s'agit que de quatre petites couches² de charbon maigre³, elles ont été exploitées durant plusieurs siècles à Jambes. Parmi les anciennes

mentions de cette activité, l'une remonte à 1645, quand Gérard de Ronnet sollicite l'autorisation de rechercher et d'extraire de la houille sur ses terres jamboises. On sait aussi que les Masuirs de la Montagne Sainte-Barbe ont également exploité les veines de houille sur leur propriété dès 1647.

Cependant, c'est au début du XIX^e siècle que les concessions⁴ se multiplièrent sous Jambes.

La *Concession du Bois d'Orjo* est obtenue par A. de Lemedé d'Hermoye et H. d'Orjo le 20 août 1823. Les premières traces de houille sont trouvées en 1825. Rapidement, les propriétaires se rendent compte que la rentabilité n'est pas au rendez-vous, le terrain étant soit schisteux – ce qui le rend fragile –, soit argileux, ce qui ralentit la progression. La *Concession d'Orjo*, d'une superficie de près de 93 ha, est abandonnée en 1852.

La *Concession du Bois-Noust* jouxte la *Concession d'Orjo*. D'une superficie de 44 ha environ, elle est sollicitée par J. Noust, A. de Pierpont et C. Noust le 5 novembre 1823⁵,

avant d'être rapidement vendue à la *Concession de Jambes* le 2 mai 1829.

Avec cette dernière – 463 ha concédés à A. de Liedekerke et F. Dehoulle le 9 février 1823⁶ –, commencent les grandes entreprises charbonnières namuroises. Suite au rachat de la concession Bois-Noust en 1829, elle prend le nom de *Concession Jambes et Bois-Noust*⁷. Elle s'étend encore de 164 ha 61 a le 6 avril 1839 en recevant l'autorisation d'exploiter « toutes les mines de houille qui peuvent se trouver dans le territoire

de la commune de Jambes »⁸, avant d'être cédée à la *Concession de La Plante* – portant depuis 1876 la dénomination de *S.A. des Charbonnages Unis de Namur* –, le 5 mars 1877.

Enfin, A. Rousselle, alors directeur de la *S.A. des Charbonnages Unis de Namur*, achète en 1875 un terrain rue du Sart (actuelle rue des Verreries) appartenant à l'hospice Saint-Gilles. L'extraction dans cette *Houillère Sainte-Barbe* est entamée sans tarder, et durera jusqu'à février 1878, provoquant une grande activité dans la rue.

Fiona Lebecque,
Présidente du Centre d'Archéologie,
d'Art et d'Histoire de Jambes

1. Pour de plus amples informations sur le sujet, voir A. Prouveur et A. Jacques, *Richesses et misères des houillères namuroises et jamboises de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Namur, 1988 ; C. Badot, *Jambes autrefois... et aujourd'hui*, rééd., coll. *Études et documents du Centre d'Archéologie, d'Art et d'Histoire de Jambes*, Jambes, 2012.

Voir également les *Cartes des concessions houillères* publiées en 1906, 1922 et 1943 par l'Administration des Mines – Service géologique de Belgique. Voir aussi, publiée par la Région wallonne, la *Carte des concessions minières octroyées ou maintenues sur le territoire de la Région wallonne depuis 1793, Feuille 3 : Bassin houiller de la Basse-Sambre et de Namur, Mines métalliques et mines de fer de Namur*, 2003. Enfin, les archives de l'Administration des Mines sont aujourd'hui conservées aux Archives de l'État à Namur.

2. Les mines de Jambes sont décrites ainsi dans le *Journal des Mines ou recueil de mémoires sur l'exploitation des mines*, vol. 26, Paris, 1809, p. 63.

3. Il existe différents types de houille (ou charbon), une roche sédimentaire combustible issue de la décomposition partielle de la matière organique de végétaux. Le *Dictionnaire des sciences naturelles* de Cuvier (1824) présente les différents types de charbon de terre. *La variété de houille nommée anthracite s'allume difficilement et ne donne presque pas de flamme ; d'ailleurs le charbon est mêlé de beaucoup de terres et de pyrite de fer, ce qui fait que ce combustible est presque tout à fait impropre à la fonte de minerais dans les fourneaux. (...) Parmi les houilles reconnues pour être de bonne qualité, on y reconnaît encore des différences essentielles : les unes sont très peu bitumineuses, et on les appelle à cause de cela houilles sèches ou maigres ; elles servent à la cuisson de la pierre à chaux, au chauffage domestique, et, faute de mieux, aux fourneaux d'évaporation. Une autre variété, plus bitumineuse, qui brûle avec flamme et donne une grande chaleur, est employée particulièrement dans les verreries, les fourneaux à réverbères et dans un grand nombre de fabriques. Enfin, une troisième espèce est celle de la houille la plus pure, qui sert particulièrement aux travaux de la forge, on la nomme houille collante, maréchale. C'est la plus recherchée et par conséquent la plus chère.* (pp. 249-250).

4. Concession : *Périmètre fixé par un acte du Gouvernement dans lequel une ou des substances précisées dans l'acte, sont octroyées gracieusement à un concessionnaire contre certaines obligations, dont celle de les exploiter. Les concessions, dès l'octroi, constituent des propriétés perpétuelles nouvelles, détachées des propriétés de surface à leur aplomb. Le droit de propriété ne porte que sur les seules substances désignées dans l'acte et sur les travaux d'exploitation, le reste du sous-sol continuant à appartenir aux propriétaires de la surface, en vertu du Code civil.* (définition donnée par le Service géologique de Wallonie et tirée du site <http://geologie.wallonie.be>)

5. Arrêté de Guillaume, dans *Recueil des lois et actes généraux du gouvernement en vigueur dans le Royaume des Pays-Bas*, t. 7, Bruxelles, 1824, pp. 320-322.

6. Voir Ministère des Travaux publics, *Mines exploitées avec ou sans concession*, Bruxelles, 1837, pp. 26, 66-69 et Arrêté de Guillaume, dans *Recueil des lois et actes généraux du gouvernement en vigueur dans le Royaume des Pays-Bas*, t. 7, Bruxelles, 1824, pp. 201-204, où sont déterminées les limites de la concession (voir le plan en illustration) : *Au nord, au départ de la chaussée de Luxembourg près de la Montagne Sainte-Barbe, au point 1, par une partie de cette chaussée et par la levée de Namur à Huy jusqu'au pont du ruisseau du Trou des Larrens, point 2. Au levant, par le chemin du Trou des Larrens jusqu'à la maison du curé d'Erpent, point 4 ; par le chemin vicinal d'Erpent dit la « Grande Ruelle » jusqu'à la chaussée de Luxembourg près de la maison Hubert Oger, point 5. Au midi, par le tige dit « Falinchamps », par les limites abornées des bois de la commune d'Erpent et de Falinchamps, point 6 ; par celles de cette dernière commune entre les bois de M. Noust jusqu'au « Chemin du Camp », point 7 ; par ce chemin jusqu'au ruisseau séparatif du bois de M. de Liedekerke et celui du Masuage, point 8. Au couchant, par le ruisseau du ravin jusqu'au point 9 ; par le bord du bois de Jambes jusqu'aux maisons Heddin, point 10 ; et par le chemin qui se dirige vers la Montagne Sainte-Barbe jusqu'au point de départ. Voir le plan en illustration de cet article.*

7. Arrêté n° 518, dans *Bulletin officiel des Lois et arrêtés royaux de la Belgique*, 1^{er} semestre 1839, t. 19, Bruxelles, 1839, pp. 568-569.

8. Arrêté n° 516, dans *Bulletin officiel des Lois et arrêtés royaux de la Belgique*, 1^{er} semestre 1839, t. 19, Bruxelles, 1839, pp. 558-562.

LA CUISINE SAUVAGE, VOUS CONNAISSEZ ?



Jeune association jamboise, l'asbl Cuisine Sauvage cherche à promouvoir l'usage des plantes sauvages et comestibles dans l'alimentation. Elle organise des formations, des stages, des cours de cuisine et des événements à destination des particuliers, écoles, entreprises, professionnels de l'Horeca. Ce projet est actif depuis 2 ans.

L'asbl veut assurer une promotion générale de la cuisine sauvage, via son site web sur lequel on trouve une base de données composée de fiches de présentation des plantes sauvages, de fiches de recettes et les activités organisées en Wallonie et à Bruxelles.

La Cuisine Sauvage modifie le regard indifférent que nous portons sur les plantes. Elle ouvre des portes qui conduisent à un éveil : à la saisonnalité, à la biodiversité, à l'alimentation, ... lequel peut être transformé en changements de comportements pour un mieux vivre.

Située à Jambes, elle dispose de vastes espaces intérieurs et extérieurs utilisés pour le développement d'un restaurant, un espace de formation, un jardin didactique, un centre de documentation, un service traiteur, une boutique spécialisée. Elle propose des balades découvertes dans le Namurois mais aussi des ateliers cuisine à domicile pour les fêtes de famille, les anniversaires ou les journées d'entreprise : bref, une autre manière de redécouvrir son propre jardin !

Infos : Rue Hugo d'Oignies, 21 - 5100 Namur (Jambes)
Tél. : 0478/51.26.02
info@cuisinesauvage.org - www.cuisinesauvage.org

LA FRAIRIE ROYALE DES MASUIS ET COTELIS JAMBOIS À L'EUROPÉADE À HELSINGBORG

Début août, une trentaine de membres de la Fratrie Royale des Masuis et Cotelis Jambois s'est rendue à Helsingborg en Suède, pour participer à l'Européade du Folklore.

6.000 participants, soit 250 groupes, composés de chanteurs, danseurs, joueurs de drapeaux et musiciens avaient rejoint cette charmante ville portuaire afin de présenter le folklore de leur région.

Lors de la cérémonie de clôture, après la prestation commune des groupes namurois et wallons, tous les regards se sont tournés vers le drapeau de l'Européade qui, selon le rite officiel, a été rendu par les Suédois au Président du Comité International.

La Ville de Namur étant l'organisatrice, du 20 au 24 juillet 2016, de la 53^{ème} édition de l'événement, le drapeau a ensuite été remis à Madame Créfcoeur, Échevine de la Culture qui a promis un bel accueil dans notre cité mosane l'an prochain.



Informations pratiques
www.europeade2016.be - www.europeade.eu

L'AUTISME, COMMENT LE VIVRE AU QUOTIDIEN ?

À Jambes, Caroline et Pierre Biot-Duchêne, parents d'une petite fille autiste de 10 ans prénommée Aurore, ont mis sur pied une asbl « Aider Aurore ». Elle s'efforce de proposer et de financer des traitements thérapeutiques et éducatifs individuels. Elle a également pour but de former, gratuitement, des bénévoles afin qu'ils puissent les encadrer.



APPRENDRE L'ORTHOGRAPHE PAR DES JEUX DE SOCIÉTÉ... DÈS LA MATERNELLE !

Marc-Albert Moriamé est Jambois et retraité de l'enseignement secondaire. Il a mis au point des méthodes facilitant l'apprentissage de l'orthographe et de la conjugaison.

Il pense que l'orthographe n'est pas uniquement de la connaissance, que lire ne suffit pas, qu'il a un processus mental et qu'il est important de commencer dès la maternelle. Il est nécessaire de démarrer avec une bonne méthode dès le début.



Infos : 0475 / 33 66 20
aider.aurore@gmail.com
Aider Aurore ASBL

CÔTÉ brèves

Dépannage

DAHIN et Fils

24 h/24
7 jours/7

Spécialiste TOYOTA indépendant



Rue de Dave 292
5100 Jambes
Tél. : 081/30 45 26
Fax : 081/30 49 15
0475/65 54 86 Jour & nuit

CÔTÉ actus

L'IMPRIMERIE GILSON A 61 ANS !



Les Demoiselles Fontinoy étaient propriétaires de plusieurs terrains et maisons juste au coin de la rue de Dave et de l'avenue Jean Materne.

C'est en 1954, que Roger Gilson épouse Monique Philippart, petite-fille Fontinoy, et ensemble, ils acquièrent un des terrains de la famille Fontinoy. Ils feront construire l'immeuble situé au 5, rue de Dave, l'étage pour leur maison d'habitation et le rez-de-chaussée pour l'imprimerie.

Décédé à l'âge de 54 ans, il laisse à Monique le soin de diriger l'entreprise.

En 2000, celle-ci est vendue à un petit-cousin de Roger, Jean-Claude Bouvier. Il nomma l'imprimerie « SPRL R. Gilson » en mémoire de son fondateur.

Sur place, on dirait que le temps s'est arrêté, des machines de plus de 50 ans telle la « Presse Albert » fonctionne toujours et d'autres ont

été rachetées il y a 45 ans au journal L'Avenir.

Pour divers travaux, un copieur couleur digital a été acquis, sans oublier la presse typographique et ses caractères mobiles en plomb.

À ce sujet, une série de plaques gravées, destinées à la réalisation de cartes de visite sont à découvrir.

Ce procédé d'impression fournit des produits de qualité à un coût abordable et permet de réaliser des travaux en petite quantité afin de satisfaire les demandes particulières.

Monsieur Bouvier utilise aussi une machine spéciale la « linotype ». Elle permet de réaliser un travail de composition en utilisant un clavier destiné à créer une ligne de texte complète sur un seul bloc de plomb.

Parmi leurs clients, on retrouve plusieurs commerçants jambois,

namurois, le CPAS de Gesves, ... et en tête l'Evêché de Namur pour qui ils réalisent toute une série de revues : Revue du Diocèse, éditée tous les mois à quelque 2.000 exemplaires (entre 60 et 80 pages), des bulletins pour différentes paroisses du Namurois (+/- 250), l'Annuaire du Diocèse de 360 pages à 2.000 exemplaires, les Communications du Diocèse à quelque 40.000 exemplaires (le nombre de pages pouvant varier de 40 à 80 pages).... !

On retrouve évidemment les cartes de visite, qu'elles soient destinées à une entreprise ou à un privé, entre 30 à 40.000 par an, le papier et enveloppe à en-tête, les faire-part de mariage, de naissance... environ une centaine par année !

Bien que toujours présent à l'imprimerie et prêt pour donner des conseils, Jean-Claude Bouvier, 72 ans, a passé le relais à son fils Benoît de 41 ans.

Ils espèrent encore de belles années au sein de leur imprimerie.



Avril 1961, M. et Mme R. Gilson accompagnés de Jean-Claude Bouvier et une de ses filles



M. Bouvier maniant la Presse Heidelberg



La linotype.



Jean-Claude Bouvier et son fils Benoît

EXPOSITIONS

Jusqu'au
10 octobre

!Q
ILLUSTRATION
QUÉBEC

Exposition
collective

Lecture de textes
poétiques québécois



SEIDOFF IS BACK

La solidarité entre commerçants à Jambes n'est pas un vain mot. Pour preuve le retour du garage Seidoff dont on se souvient que ses installations de l'avenue Materne avaient été ravagées par un incendie.

S'il n'a pas réussi à repousser les murs de son établissement, Didier Dahin a quand



même réussi à déplacer les meubles pour offrir à son collègue une partie de son show room et un espace dans son atelier afin de permettre à Dimitri Seidoff et son épouse d'offrir leurs services à sa fidèle clientèle qui attendait ça avec impatience.

Et donc jusqu'à la reconstruction de son magasin le courant de l'année prochaine, c'est au 292 de la rue de Dave à Jambes que vous retrouverez cette équipe dynamique.

André Dubuisson



du 25 octobre
au 19 décembre

RAIL MINIATURE MOSAN



Pour ses 50 ans et en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de Jambes, le Rail Miniature Mosan exposera ses maquettes à la Seigneurie d'Anhaive, du 25 octobre au 19 décembre 2015. Une occasion de découvrir le rail sous une autre version et d'admirer la qualité, la finition et la beauté des réalisations, un sujet d'éveil technique et éducatif.



SEIGNEURIE D'ANHAIVE

Place Jean de Flandre, 1 - 5100 NAMUR (JAMBES)

Accessible gratuitement du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30, le week-end de 14h00 à 18h00

Info : 081/32 23 30 - www.anhaive.be

Le 11 novembre n'est pas qu'un jour férié où l'on profite d'un moment de repos, c'est surtout un jour pour se souvenir que certaines personnes ont donné leur vie pour que nous vivions dans un pays libre.

11h00 :

Cérémonie du souvenir au monument du parc Reine Astrid, en présence des écoles et des autorités civiles et militaires.

Invitation cordiale à tous



côté anhaive

MG esthétique

Soins esthétiques
Pédicure Médicale

&
Côté Broderie
La broderie revisitée

Rue de Géronsart, 273 - 5100 Jambes

Tél. 081 30 57 22

www.mgesthetique.be



CONCOURS DE PÊCHE GP VILLE DE NAMUR 2015

Ils étaient 50 concurrents à participer au GP de la Ville de Namur le dimanche 21 juillet 2015 à Jambes.

Tous furent ravis de l'organisation et heureux d'avoir pris du poisson, en majorité des « gobies ».

Pour cette épreuve étaient prévus deux secteurs de 25 pêcheurs, espacés de 10 m, soit un parcours de pêche qui s'étendait du pont de Luxembourg à l'écluse des Grands Malades.

Le grand vainqueur en 2015 est Alain Legat (qui remporte le secteur le plus prolifique avec 8090 pts devant Victor Coëme de 200 grammes à peine. Entre les deux vient s'intercaler le vainqueur de l'autre secteur Benoît Beckaert de Visé.

La coupe du 1° junior fut remise à Lucas Empain, qui avait déjà remporté la catégorie en 2014.



De gauche à droite :
Alain Legat, Victor Coëme et
Lucas Empain

FRÉDÉRIC HUTSEMEKERS RECORDMAN DE VICTOIRES AUX JOUTES DE BULEY



C'est en 1577 que se déroulèrent les premières joutes nautiques à Namur. À l'époque, Don Juan organisait d'imposantes fêtes sur l'île Va's-ty-frotte, pour émerveiller la Reine Margot. Politiques à l'époque, elles sont devenues au fil du temps folkloriques et aujourd'hui, les Plantois et les Jambois s'affrontent toujours lors des festivités du Buley.

Pour la huitième fois, ce 9 août, Frédéric Hutsemekers a remporté le Collier du Roy, devenant le recordman de l'épreuve au détriment du Plantois, Guillaume Lafontaine. Âgé de 43 ans, ambulancier de profession, il devient le meilleur joueur namurois et espère atteindre le chiffre de 10 victoires en 2017.

CÔTÉ rétro

**Blanchisserie
Nettoyage à sec**
IMPERATOR

Rue de Coppin, 50 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30 09 77 - 081/30 55 30
Fax : 081/30 77 93 - Gsm : 0478/90 93 88
www.imperator.be



Services pour Horeca
et Collectivités
Services pour particuliers
Location de nappage

THOMAS & PIRON BATIMENT

À NAMUR, NOUS SOMMES PRÉSENTS POUR LE FUTUR...



SAINT-SERVAIS Rue du Tivoli

Idéalement situé sur les hauteurs de Namur et avec une vue imprenable sur la ville, cet immeuble de standing se caractérise par une qualité et une originalité architecturale hors du commun. Il est composé de 27 appartements 1-2-3 ch. et penthouses avec des caves et des parkings (intérieurs et extérieurs) en option.

Livraison **mars 2016**

BUREAU D'ARCHITECTURE OBRIK-ARCHITECTES ASSOCIÉS

BOMEL Rue de la Pépinière

La résidence «Côté Jardins», allie nature et culture de par sa proximité du nouveau parc public et des anciens abattoirs complètement rénovés en centre culturel, BDthèque et crèche.

Ce nouveau projet est composé de 41 appartements 1-2-3 ch., de 7 duplex 3 ch., de bureaux et de commerces. Les caves, ainsi que les parkings intérieurs sont en option.

Livraison **juin 2016**



BUREAU D'ARCHITECTES EMMANUEL BOUFFIOL



JAMBES

Rue d'Enhaive et Chapelle d'Enhaive

Ce futur ensemble résidentiel, qui sera réalisé en deux phases, comprendra 95 appartements, répartis au sein de 5 immeubles et de 2 ensembles de 6 maisons uni-familiales avec jardin à jouissance privative. Situé à proximité de la Meuse et à l'entrée de la ville de Namur, il sera desservi par une nouvelle voirie piétonne, le reliant directement à l'avenue Prince de Liège. Cet ensemble immobilier de qualité sera complété par un nouveau parc public, situé au centre du site.

Livraisons **2017 et 2019**

DDS & PARTNERS ARCHITECTS



Rue du Fort d'Andoy, 5 | B-5100 Wierde | 081 32 24 24 | www.thomas-piron.eu

APPARTEMENTS & CONSTRUCTIONS

MJ JAMBES



**DANSE//THÉÂTRE//IMPRO//CHANT//
RAP//GRAFF//VOIX//MINI-FOOT//
ESCALADE//FITNESS//BOXE...**

Des ateliers pour tous, déjà à partir de 3 ans !

**MAISON DES JEUNES DE JAMBES/////////
SAISON 2015 - 2016/////////
www.mjjambes.be | info@mjjambes.be/////////
Allée du Parc, 21 - 5100 Jambes | 081 30 66 63///**